ᐊᓐᓂᐊᖅᑲᓐᓂᖏᑦᑐᓕᕆᔨᒃᑯᑦ ᐃᓄᓕᕆᔨᒃᑯᓪᓗ
Munarhiliqiyikkut Inuuhiriknirmullu
Department of Health and Social Services
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Le 28 septembre 2011

MESSAGE D’INTÉRÊT PUBLIC – destiné à la radio communautaire

La saison de la grippe dans votre collectivité

Comme vous le savez sans doute, la saison de la grippe est de retour. La grippe peut frapper tout le monde, même les enfants et les adultes en santé.

Si vous avez la grippe, vous pouvez présenter certains des symptômes suivants : fièvre **et** toux, écoulement nasal, mal de gorge, douleurs musculaires, fatigue et perte d’appétit.

Si vous avez la grippe, buvez beaucoup d’eau et de jus, reposez-vous et mangez normalement. Pour soulager la fièvre et les douleurs, vous pouvez prendre des Tylenol ou des Advil. Pour prévenir la propagation de la grippe, vous devriez rester à la maison jusqu’à ce que vos symptômes disparaissent et que vous soyez en mesure d’effectuer vos activités habituelles.

La grippe doit être prise au sérieux. Les personnes grippées doivent prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation de la grippe aux personnes avec qui elles vivent et travaillent ou qu’elles visitent.

Pour de plus amples renseignements sur la prévention de la grippe, adressez-vous à un professionnel de la santé de votre unité de santé publique ou du centre de santé communautaire.